

## « Les Ateliers de la Copropriété » (Indice-21 , le 6 septembre 2024)




Ateliers en visioconférence (Zoom) ouverts à tous les adhérents des régions, avec la FNACC.



Inscrivez vous, en adressant un email à : [lesateliersdelacopropriete@outlook.com](mailto:lesateliersdelacopropriete@outlook.com) , et en indiquant dans l'objet de votre email :

**l'intitulé de l'atelier, avec la date et votre numéro d'adhérent : sans ces informations, votre inscription ne pourra pas être prise en compte.**

*Ces ateliers viennent en complément des ateliers auxquels vous pouvez déjà participer avec l'association de votre région.*

Sujets des ateliers et notes	Dates	Animateurs
« <i>Le Conseil Syndical</i> »	Mardi 10 septembre 2024 – 17H30	 ARCC GRAND CENTRE
« <i>Le Plan Pluriannuel de Travaux</i> »	Jeudi 19 septembre 2024 – 17H30	 ARCC GRAND CENTRE
« <i>VEFA : la Vente en l'Etat Futur d'Achèvement</i> »	jeudi 26 septembre 2024 - 17H30	 ARCC PACA
« <i>Comprendre et interpréter les annexes comptables</i> »	jeudi 3 octobre 2024 - 17H30	<i>Arcna</i>
« <i>Initiation à la comptabilité de la copropriété</i> »	jeudi 29 octobre 2024 - 17H30	<i>Arcna</i>

## Comment accéder aux « Ateliers de la copropriété » ....

Après votre inscription (cf procédure d'envoi des demandes, avec le planning des dates des ateliers) , et 24h avant l'atelier, vous recevrez, par email, un lien, pour vous connecter .Si vous n'avez toujours pas reçu, le jour de l'atelier, ce lien, et si notre email n'est pas dans vos spams, nous vous invitons à nous envoyer un email de relance avant l'atelier, sans oublier votre numéro d adhérent (sinon votre demande ne sera pas être prise en compte). Nos emails sont consultés jusqu'à l'heure de début de l'atelier.

Si le lien que vous recevez par email, n'est pas en surbrillance, il suffit de sélectionner le lien, le copier et le coller dans la barre de recherche du navigateur (Opéra, Google chrome, Firefox, etc .. par exemple), ou de taper les codes donnés dans l'email.

**Rappel :** Durant la visioconférence, pour le confort de tous, n'oubliez pas de fermer vos micros

Suivant les conditions de l'animateur, des questions pourront être posées, soit uniquement via le chat, soit oralement.

Pour les questions complexes, sauf exception et proposition de l'animateur, nous vous invitons à vous rapprocher de votre région d'adhésion. L'adresse : [lesateliersdelacopropriete@outlook.com](mailto:lesateliersdelacopropriete@outlook.com) est uniquement à utiliser pour l'inscription à un atelier, ou pour obtenir des documents de présentation, si ceux-ci existent.

NB : L'enregistrement vidéo des conférences par les participants n'est pas prévu.

### **C'est votre première participation par visioconférence Zoom ?**

Le logiciel « zoom » (gratuit) doit être installé sur Smartphone, Tablette ou PC (le lien pour télécharger ce logiciel > <https://zoom.us/fr/download> ).

Si vous n'avez jamais utilisé le logiciel « zoom, nous vous invitons à vous entraîner préalablement avec un proche qui l'a déjà utilisé (lui demander de créer une réunion et vous connectez ensemble avec deux postes. L'utilisation pour les courtes durées est gratuite). Ouverture de la vision, ouverture de la caméra et fermeture/ouverture du micro, fermeture de la vision.

Merci pour votre participation